Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires =

Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni

popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 42 (1952)

Artikel: La légende des Fées d'Artzinol

Autor: Bourdin, Alexandre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1005641

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

aussi on a estimé que des prières privées ou publiques à l'église de la paroisse ne seraient pas suffisantes, et on a décidé d'aller en procession jusque devant le glacier. On comprend sans peine combien grande devait être l'impression produite par l'énorme masse de glace, et combien ferventes devaient être les prières des montagnards menacés.

Aujourd'hui le glacier de Fiesch s'est retiré très loin sur les rochers. Bien qu'il ne représente plus aucun danger, on continue à faire la procession, fidèle à la tradition, et en témoignage de reconnaissance.

La légende des Fées d'Artzinol par Alexandre Bourdin, Euseigne

Celui qui passe par la route du Val des Dix, à une certaine distance du village de Mâche, remarquera au milieu de la forêt au centre d'une paroi de rocher une bâtisse en pierre qui semble suspendue dans la vide. C'est le bâtiment d'habitation d'une mine qui était exploitée aux quinzième et seizième siècles, mine de plomb argentifère. Un chemin conduisait à cette bâtisse, mais les rochers qui sont tombés l'ont détruit. Maintenant il n'est plus possible d'approcher sans de longues cordes. Une gracieuse légende entoure cette construction. Des fées y auraient habité dès la plus haute antiquité. Ces fées avaient toutes sortes de pouvoirs, comme de faire geler les personnes contre qui elles étaient en colère, de les changer en animal et autres. Mais elles ressentaient aussi les sentiments qui animent les hommes à chaque période de la vie. L'une d'entre elles fréquentait un jeune homme qui gouvernait le bétail aux mayens du Sé, à quelque distance de là. La belle Frizaminthe allait le voir souvent pour parler avec lui. Comme ce jeune homme restait un peu trop longtemps à ce mayen avec le bétail, le père en fut intrigué et il résolut d'en avoir le cœur net. Il se rendit donc un jour à son mayen pour voir ce qui se passait. Arrivé à la grange, il fut tout étonné de voir encore un grand tas de foin à peine entamé. Il se rendit ensuite à l'écurie et trouva toutes les vaches en très bon état, même de très belle apparence. En sortant de l'écurie il remarqua une «traine» dans la «chenau» parmi le fumier. Il la leva avec un bâton. Il avait cru bien faire, mais la fée le chicana: au même instant les vaches tombèrent toutes par terre ne donnant presque plus signe de vie. A la grange un tas de cailloux remplaçait le tas de foin. Il fallut mener du foin depuis le village pour remettre le bétail en état de faire le voyage du retour.

Cependant la fée et le jeune homme s'épousèrent et le bonheur régnait dans leur maison. La fée avait seulement averti son mari de ne jamais lui dire: Faye, mâla Faye. (Fee, mauvaise fee.) Deux jolis enfants vinrent égayer la maison. Et cela dura pendant des années.

Une fois cependant durant l'été, le mari se rendit un jour aux vignes. Pendant ce temps la fée se mit à couper et à rentrer le froment qui n'était pas encore assez mûr. Au moment de le rentrer elle mit une couche de branches de vernes et une couche de froment ce qui eut l'avantage de bien le conserver. En rentrant le mari, apprenant ce qu'avait fait sa femme entra dans une violente colère et lui cria: Faye, mâla Faye. La femme s'en alla et elle ne revint plus à la maison.

Quelques temps après, l'homme s'aperçut que tout était remis en ordre dans la maison. Les enfants étaient lavés et leurs habits très propres. Fort surpris de voir cette propreté et ces soins se renouveler tous les jours, il demanda aux enfants, qui les lavait et mettait en ordre la maison pendant son absence. Les enfants, répondirent: Maman. Il les invita alors à lui demander pourquoi elle ne voulait pas revenir à la maison. Quelques jours après, les enfants ayant fait leur commission, la mère leur dit: Il faut demander à papa d'aller baiser ce qu'il y a derrière un tonneau à la cave.

Le père croyant simplement qu'il trouverait sa femme à l'endroit indiqué ne se fit pas prier pour se rendre à la cave. Mais au moment où il cherchait à voir quelqu'un vers le tonneau, un gros serpent allongea sa tête pour recevoir un baiser. A cette vue l'homme effrayé recula et n'eut pas le courage d'accomplir son geste. C'était pourtant sa femme qui, pour éprouver son courage, s'était fait serpent. Et c'est ainsi qu'elle ne revint plus jamais à la maison.

Les fées d'Artzinol (c'est l'endroit où se trouve la bâtisse dont nous avons parlé) vivaient d'expédients. C'est ainsi que chaque été l'une d'elle allait à l'alpage de Mandelon une à Essertze et l'autre à Orchèraz. On devait leur donner un seillon de lait frais qu'elles buvaient en le coulant en bouche directement de la passoire.

La légende nous dit que celle qui se rendait à Orchèraz périt victime du stratagème d'un berger, car on n'avait plus envie de la voir et de la servir. Cependant comme on la craignait comme sorcière on n'osait rien lui faire. Or un berger se munit un jour d'un fort bénit de capucin. Il résolut de tenter le coup. En même temps que l'on chauffait le lait pour le cailler il mit dans le feu un gros coin de fer que l'on emploie pour fendre le bois. Lorsqu'il fut tout rouge, il le lança dans le seillon où buvait la fée. N'y ayant pas pris garde, celle-ci fut grièvement brûlée. Elle appela au secours sa compagne qui était à Mandelon sur l'autre versant de la vallée, en disant: «On m'a brûlée». L'autre répondit: «Qui t'a brûlé?» Celle-ci répondit: «Moi-même», et l'autre d'ajouter: «Toi-même tu l'as fait, toi-même tu le garderas». Les brûlures de la fée furent si graves qu'elle en mourut. On ne sait pas comment ont disparu les autres.

On raconte aussi que quelques années après leur disparition, deux hommes furent curieux de voir leur maison. Ils s'y rendirent et furent intrigués par un bahut antique. Ils l'ouvrirent et ne furent pas peu surpris de trouver un veau tremblant encore malgré son apparence de mort, tandis que des charbons s'apercevaient en dessous. Ils en prirent quelques-uns, mais ils se brûlèrent les doigts en les mettant en poche. Arrivés chez eux, ces charbons étaient des pièces d'or. Depuis que les rochers sont tombés, seuls quelques alpinistes éprouvés sont parvenus à pénétrer dans cette grotte.

Une curieuse chanson importée en Valais par François-Xavier Brodard, Estavayer-le-Lac

D'où vient-elle, cette chanson satirique que j'ai recueillie en 1943, de la bouche du R. P. Villettaz, originaire de Grimisuat? Il l'a apprise, lui, d'un abbé Andereggen, né à Loc en Valais vers 1880 et qui avait fait ses études à Rome. Cette chanson est importée, sans aucun doute, car elle contient plusieurs mots de forme non valaisanne. Telle la forme fina (1er couplet). Le valaisan dirait fun'na. De même la forme m'implèyso n'existe pas en valaisan, ni ku du bosè, à ce qu'on m'a assuré.

Mon informateur se demandait si cette chanson n'était pas originaire du val d'Aoste. Qui saura éclaircir le problème?

Mon père chantait lui aussi une chanson satirique (mais dont le sujet est tout différent) en patois vaudois de Sedeille. Il l'avait apprise de sa mère, originaire de Châtonnaye, qui la chantait évidemment en en altérant quelque peu le patois. Les chansons satiriques exercent un attrait tout particulier; elles jouissent d'un passeport leur permettant de franchir les limites des dialectes en gardant à un certain point leur forme originelle, laquelle, par son caractère étranger, donc étrange (on sait combien on est chatouilleux en matière de formes et d'accent, d'un dialecte à l'autre!) acquiert un charme de plus, et excite d'autant plus le rire.

Chose bizarre – normale pourtant au sein d'une population catholique très fervente – la mélodie a tout l'air tirée (ou imitée) de certains airs de litanies en vogue dans nos paroisses, airs où l'on bloque à la file trois invocations terminées par un seul «Ora pro nobis». L'air de cette chanson le triple ni à l'ova en fin de couplet surtout, n'est pas sans faire songer à l'«Ora pro nobis» d'une litanie de la Très Sainte Vierge en usage à La Roche (Gruyère).

Le «Amen» final si inattendu, de notre chanson n'est pas pour démentir une origine ... «liturgique»! Il est d'ailleurs d'usage que dans les chansons satiriques populaires on ne se soucie pas de créer une mélodie: on invente les paroles, qu'on colle tant bien que mal sur un air préexistant. On le voit ici ou les couplets 2, 3 et 5 sont plus courts que les autres. On supprime tout simplement le bout correspondant de la mélodie, et le tour est joué. Il serait facile d'en donner d'autres exemples¹.

¹ Je me réserve d'y revenir un jour ou l'autre pour ce qui concerne le canton de Fribourg. Il serait heureux qu'un correspondant le fasse pour le Valais.